

Le point de vue d'Erik Orsenna

Date : 28 janvier 2014

Le document intitulé :

[7 PARTIS PRIS STRATEGIQUES POUR IMPOSER LE GENTILÉ BRETIILLIEN](#)

[_clic](#)

débuté par un avant-propos (qui occupe moins de 20 % de la page : ça fait toujours une page), dans lequel Jacques Delanoë fait observer à propos de l'appellation des habitants que :

*« la fin du lancement a été largement en **notre** faveur avec la grande interview hyper positive d'Erik Orsenna dans Ouest-France ».*

J'observe en premier lieu que, dans le cadre d'un marché public, une claire distinction entre les co-contractants devrait toujours rigoureusement s'imposer pour éviter toute suspicion de collusion.

Je remarque ensuite que l'interview qui marque la « fin du lancement » a été publiée sur internet dès le 21 juin, soit dès le lendemain du vote de l'assemblée départementale intervenu en fin d'après-midi, avant d'être reprise par Ouest-France au cours du week-end : en voilà un lancement qui a été vite fait !... ;-)

Je constate enfin qu'aussi positive que soit l'opinion d'Erik Orsenna sur la musicalité de l'appellation Bretilien (qu'à mon avis on lui a présenté avec un accent que ne pardonnerait certainement pas l'Académie Française), il n'en reste pas moins vrai que cette opinion émane de quelqu'un qui ne cache pas que son vœu le plus cher est de voir disparaître au plus tôt les départements !...

Erik Orsenna s'est en effet particulièrement illustré en ce sens dès 2008 au cours des travaux de la « Commission Attali pour la libération de la croissance française » dont c'est une des principales conclusions.

Et on ne peut pas lui reprocher son inconstance, puisqu'il a été le coordonnateur - très engagé - du manifeste des [Gracques](#), intitulé « **Ce qui ne peut plus durer** », qui a été publié chez Albin Michel en 2011 et dont voici un extrait :

« L'idéal ? Ce serait à la fois de supprimer les départements, en rattachant leurs attributions à la région, et de réunir les communes pour l'exercice de l'essentiel de leurs missions. »

et à défaut :

« Les compétences doivent être clarifiées pour que les citoyens sachent qui est responsable de

quoi : une même compétence ne doit être exercée que par une catégorie de collectivité et une seule. » ... « Pendant la phase où cette réforme se met en place, il y a lieu de suspendre la « clause de compétence générale » qui permet notamment aux communes d'intervenir dans tous les domaines dès lors qu'il s'agit de leur territoire. » ... « C'est certainement une révolution culturelle pour les collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'État, les élus locaux et les agents publics. Elle est nécessaire... »

[J'en termine en vous invitant à écouter Erik Orsenna en personne se prononcer sur cette question le 13 juin 2013](#), aux 30 ans du Forum pour la gestion des villes et des collectivités territoriales, une semaine exactement avant l'interview susvisé

[Alors, en dehors de ce que l'on peut raconter dans un rapport bâclé, y a t'il vraiment lieu de se réjouir de l'approbation d'Erik Orsenna ?](#)

Et puis faut il - ou non - établir un lien avec le fait qu'il a partagé la présidence du comité de soutien à la liste socialiste aux élections régionales de 2010 avec Béatrice Macé, membre du comité dit d'experts, composé et présidé par Jacques Delanoë ?...

J'ai voulu avoir l'éclairage du journaliste de Ouest-France qui a procédé à cette interview, mais mon message à ce propos est resté sans réponse.

addendum : en insistant un peu, j'ai réussi à avoir l'éclairage de ce journaliste qui précise le 29 janvier 2014 que l'interview d'Erik Orsenna était une initiative de sa part et qu'en qualité de journaliste il n'a pas d'opinion personnelle à apporter sur le sujet.